

DECRET N° 02/607 du 23/6/1981
/MTPC/RNTP

portant inscription au tableau d'avancement
au titre de l'année 1981 au grade d'Ingénieur
en Chef de Monsieur BONGOU Léon-Augustin,
Ingénieur des cadres de la catégorie A hiérar-
chie I des Services Techniques (Travaux
Publics).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

visas :

- Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
- Vu la loi 25/80 du 13/11/80 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;
- Vu la loi 15-62 du 3/2/62 portant statut général des Fonctionnaires;
- Vu l'Arrêté n°2.087/FP du 21/6/58 fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires;
- Vu le Décret 60/90 du 3/3/60 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A I des Services Techniques;
- Vu le Décret 62-130/MF du 9/5/62 fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires;
- Vu le Décret 62-197/FP du 5/7/62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi 15-62 du 3/2/62 portant statut général des Fonctionnaires;
- Vu le Décret 62-198/FP du 5/7/62 relatif à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires des cadres de la catégorie A I;
- Vu le Décret 65-170/FP du 25/6/65 réglementant l'avancement des Fonctionnaires;
- Vu le Décret 74-470 du 31/12/74 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret 62-196/FP du 5/7/62 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires;
- Vu le Décret 79/154 du 4/4/79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu le Décret 80/644 du 28/12/80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- Vu le Décret 80/630 du 27/12/80 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat;
- Vu le rectificatif n°81/016 du 26/1/81 au Décret 80/644 du 28/12/80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- Vu le Décret 81/017 du 26/1/81 relatif aux intérimis des Membres du Gouvernement;
- Vu le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire du 10 Novembre 1981;

DG/RNTP.

DFP

DB.

DCF.

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur BONGOU Léon-Augustin, Ingénieur de 7ème échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) en service au Ministère du Plan à BRAZZAVILLE, est inscrit à 2 ans au tableau d'avancement au titre de l'année 1981 au grade d'Ingénieur en Chef des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics).

Article 2.- Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 23 Juin 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Travaux
Publics et de la Construction

Le Ministre des Finances,

Commandant Benoît MOUNDELE-NGOULO.-

TTIHI-OSSETOUMBA-LEKOUNDZOU.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONA.-

AMPLIATIONS :

- JORPC.....	1
- SGCM/BC	3
- MTPC	2
- DFP	2
- DB	2
- DCF	2
- Dossier	3
- DG/RNTP	15
- Intéressé	1
- MINI PLAN	1